

## SUJET 7 :

### LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE



Le développement du secteur privé est conditionné à l'existence d'un environnement commercial favorable et concurrentiel, existence qui dépend à son tour d'une réforme rapide du secteur financier, passant par la restructuration du système bancaire, le renforcement de la réglementation et du contrôle prudeniels, et l'approfondissement des marchés financiers. Il convient d'améliorer la gestion du secteur public, de manière à pouvoir fournir des services d'infrastructures adéquats qui attirent les investisseurs privés.

Pour attirer les investisseurs directs étrangers (IDE), les pays africains doivent adopter des mesures qui rassurent les investisseurs privés quant au maintien de l'orientation des politiques, une gestion publique adéquate est essentielle, car en général, les investisseurs réagissent favorablement lorsqu'ils ont l'assurance qu'un changement éventuel de gouvernement ou de chef d'Etat ne remettra pas en cause la qualité de la gestion publique. Un moyen efficace d'y parvenir consiste à créer des mécanismes de contrôle (ou " agences de contrôle "), qui améliorent la prévisibilité des politiques et minimisent l'incertitude pour les investisseurs. Les mécanismes de contrôle accessibles aux pays africains sont la participation aux organismes internationaux existants et l'adhésion à des accords commerciaux contraignants qui contiennent des clauses de réciprocité entre les pays africains et entre les pays développés.

La participation à ces mécanismes aurait pour effet de garantir l'irréversibilité de l'engagement en faveur de la libéralisation commerciale et d'autres réformes et d'encourager l'investissement étranger. C'est pour cette raison, parmi de nombreuses autres, que les pays africains sont

encouragés à rejoindre des organismes tels que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI).

Le développement du secteur privé, principal producteur et négociant de biens et services, sera également encouragé par les politiques commerciales, fiscales et de change qui réduisent le biais contre les exportations et encouragent la diversification des produits via la promotion des exportations de produits non-traditionnels. Outre qu'elle atténuerait la vulnérabilité du continent face aux chocs externes, la diversification des exportations permettrait au secteur privé d'exploiter les possibilités offertes par le processus de mondialisation et de libéralisation des échanges, qui porte en lui la promesse d'une expansion du secteur des produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre.

**Source : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) : Rapport sur le développement en Afrique 1999, page 30-31.**

### Questions

A l'aide du texte et de vos connaissances répondez aux questions suivantes :

- 1°) Expliquez : - investissements directs étrangers -marché financier,  
- privatisation - politique budgétaire.
- 2°) Pourquoi l'Etat se désengage-t-il du secteur productif ?
- 3°) Quelles sont les limites de la contribution du secteur privé au développement des économies africaines ?